

ANNEXE 1 :

PRISE EN CHARGE MEDICALE D'URGENCE

En cas d'accident ou de malaise notoire, les entraîneurs ou les dirigeants du MARLY ACROBAT'CLUB pourront contacter les premiers secours qui pourront alors procéder à tout acte médical, même chirurgical, qui s'avèrerait nécessaire sur mon enfant, y compris l'anesthésie.

ANNEXE 2

PRISE ET DE PUBLICATION D'IMAGE(S)

Mon enfant pourra être pris en photo ou en vidéo lors des entraînements, compétitions, spectacles de fin d'année et autres manifestations s'inscrivant dans le cadre des activités du MARLY ACROBAT'CLUB et ces photographies ou vidéos pourront être publiées par le MARLY ACROBAT'CLUB sur des supports destinés à ses membres, sur son site internet et sa page Facebook et, le cas échéant, dans la Chronique de Marly, publiée par la Mairie de Marly le Roi.

ANNEXE 3

TRANSPORT

Mon enfant pourra être transporté en voiture par un entraîneur du MARLY ACROBAT'CLUB ou par toute autre membre de cette association ou être accompagné par une ou plusieurs de ces mêmes personnes en cas de déplacement nécessitant l'usage des transports en communs, afin de se rendre au gymnase du Chenil de Marly le Roi, sur des lieux de compétitions de gymnastique acrobatique ou sur les lieux de toute autre manifestation ou entraînement s'inscrivant dans le cadre des activités du MARLY ACROBAT'CLUB.

ANNEXE 4

AUTORISATION DE COMMUNICATION DE DONNEES PERSONNELLES

Le MARLY ACROBAT'CLUB pourra communiquer aux parents ou aux responsables légaux des autres enfants inscrits dans le même groupe de gymnastique acrobatique que mon enfant, mon adresse postale et électronique ainsi que mes coordonnées téléphoniques afin, notamment, de faciliter l'organisation de déplacements s'inscrivant dans le cadre des activités du MARLY ACROBAT'CLUB.